2016-5327
2017-04-13

Avitrol ® Mixed Grains

For the Control of House Sparrows (*Passer domesticus)*, Red-winged blackbird (*Agelaius phoeniceus)*, Yellow-headed blackbird *(Xanthocephalus xanthocephalus)*, Rusty blackbird *(Euphagus carolinus)* Brewer's blackbird *(Euphagus cyanocephalus)* Brown-headed cowbird *(Molothrus ater)* and Bronzed cowbird *(Molothrus aeneus)* IN, ON OR IN THE AREA OF STRUCTURES, NESTING AND ROOSTING SITES

PARTICULATE

RESTRICTED

GUARANTEE: 4-Aminopyridine 0.5%

REGISTRATION NO. 12098 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING

POISON

Warning, contains the allergen wheat.

Net Contents kg.

READ THE LABEL BEFORE USING
AVITROL CORPORATION
7644 E. 46th ST. TULSA,
OKLAHOMA 74145
1-800-633-5069

CANADIAN PATENT NO. 838,657

NOTICE TO USER:
This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The use assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NATURE OF RESTRICTIONS
For use only by or under the supervision of government agencies and pest control operators; not for sale to the public.

DIRECTIONS FOR USE
Avitrol Mixed Grains is a pesticide for the control of certain species of pest birds. It is composed Of a choice bird food impregnated with an active bird management chemical. Birds ingesting Avitrol Mixed Grains react with distress symptoms and calls. By limiting the amount of bait available to relatively few birds, the remainder of the flock can be frightened away from most roosts and feeding sites with a minimum of mortality. For best results the applications should be made at the proper time and place under the direction of trained personnel. Prefeeding with untreated feeds of the same composition as the Avitrol Mixed Grains carrier is usually essential to the effective deterrence of birds with Avitrol Mixed Grains. Careful observation of bird habits should be made
to establish proper feeding locations and to determine that no non-target bird species are present that may feed on Avitrol Mixed Grains. After pest bird feeding is established, immediately replace untreated grain with Avitrol Mixed Grains. Repeat Avitrol Mixed Grains treatment until bird numbers have been reduced to acceptable levels on the premises.
Avitrol Mixed Grains is lethal to most birds that ingest enough to cause flock-frightening symptoms. To obtain the desired minimal mortality the Avitrol Mixed Grains should be thoroughly blended with 9 parts of untreated mixed grains and scattered spot placements should be made to provide feeding opportunity for the necessary number of demonstrating birds.
Apply 0.50 kilograms of blended bait (using protective gloves) in selected sites throughout the feeding area.
Repeat treatment until bird numbers have been reduced to acceptable levels. Properly dispose of dead bird in accordance with local or provincial requirements.

DO NOT apply 4-aminopyridine products in places that are accessible to children.

Place treated bait in areas that are inaccessible to the public.

In areas open to the public, perform baiting at elevated sites where feasible. Where baiting at elevated sites is not feasible and ground baiting is required, a certified applicator or someone under his/her direct supervision must ensure children, pets and non-target species do not come in contact with the bait during the entire application period. That authorized handler must not leave the site until all dead or dying birds and unused bait are retrieved from the site.

Remove any unused product at the end of the day.

Remove any dead or dying birds after product application. All dead and dying birds must be disposed of by burial or incineration.

DO NOT apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only protected handlers may be in the area during application.

Keep persons (other than authorized handlers) as well as pets and livestock away from the treated bait and dead or dying birds at all times. Only protected handlers may be in the area until all dead and dying birds and unused bait are retrieved.

DO NOT apply in the presence of livestock or poultry or where livestock and poultry may be exposed.

DO NOT feed to livestock or poultry. DO NOT mix with grain for livestock or poultry feed.

DO NOT apply to growing food crops.
DO NOT apply baits made from this product in any way that could contaminate materials to be used as human food or animal feed.

DO NOT use treated baits as food or feed.

AVITROL MIXED GRAINS MUST NOT BE EXPOSED IN ANY MANNER THAT MAY ENDANGER DESIRABLE AND PROTECTED BIRD SPECIES. IF THERE IS A QUESTION OF SUCH HAZARD, CONSULT LOCAL, PROVINCIAL AND FEDERAL WILDLIFE AUTHORITIES BEFORE UNDERTAKING BIRD MANAGEMENT WITH AVITROL MIXED GRAINS. INVESTIGATE LOCAL LAWS THAT MAY PROHIBIT THE USE OF ANY TOXIC CHEMICAL IN BIRD CONTROL

PRECAUTIONS
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS
Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves during loading and applying this product as well as during picking up dead birds and unused bait. Wear a dust mask or respirator with a suitable dust filter approved by NIOSH/MSHA/BHSE when transferring bulk product.

May produce toxic symptoms if swallowed or by contact with the skin. Handle with protective gloves.
Wash thoroughly with soap and water after handling, before eating or smoking.
Change to clean clothing after handling. Do not feed to livestock or chickens. Do not mix with grain for livestock feed or for human consumption. Do not contaminate streams, lakes or ponds with this material. Do not allow this material to remain in unprotected places after control measures are completed. Do not use where food (grain or meat) will become contaminated.

FIRST AID:
If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label, or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:
Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:
Use only in sites listed on the product label. This product is toxic to birds and mammals. Exposed treated grain is hazardous to non-target birds and other wildlife. Toxic to aquatic organisms: DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), estuarine/marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

DISPOSAL: Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

2016-5327
2017-04-13

Avitrol[MD]
MÉLANGE DE GRAINS

Pour le contrôle des moineaux domestiques (*passer domestiques*), des carouges à épaulettes (*agelaius phoeniceus*), des carouges à tête jaune (*xanthocephalus xanthocephalus*), des quiscales rouilleux (*euphagus carolinus*), des quiscales de Brewer (*euphagus cyanocephalus*), des vachers à tête brune (*molothrus ater*) et des vachers bronzés (*molothrus aeneus*) DANS, SUR OU À PROXIMITÉ DES STRUCTURES, SERVANT À LA NIDIFICATION OU DE PERCHOIR.

PARTICULES

RESTREINT

GARANTIE: Amino-4-pyridène 0,5 %

Avertissement, contient l'allergène blé.

N[O] D'HOMOLOGATION 12098 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT

POISON

Contenu net, kg.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVITROL CORPORATION
7644, 46[e] rue Est TULSA,
OKLAHOMA 74145
1-800-633-5069

BREVET CANADIEN N[O] 838,657

AVIS À L'UTILISATEUR:
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DES RESTRICTIONS
Pour utilisation uniquement par, ou sous la surveillance d'un, organisme gouvernemental ou des préposés aux produits antiparasitaires; non destiné à la vente publique.

MODE D'EMPLOI
Avitrol mélange de grains est un pesticide destiné à la lutte contre certaines espèces d'oiseaux nuisibles. Il se compose de nourriture pour oiseaux de choix imprégnée d'un produit chimique actif servant au contrôle des oiseaux. Les oiseaux qui ingèrent l'Avitrol mélange de grains y réagissent par des symptômes et des appels de détresse. En limitant la quantité d'appât offerte à une minorité d'oiseaux, le reste de la bande peut être effrayé et tenu éloigné de la plupart des sites de repos et de nidification, et ce, avec un taux de mortalité minimum. Pour obtenir les meilleurs résultats, les applications du produit devraient se faire au moment et à l'endroit appropriés sous la direction de personnel entraîné.
Nourrir les oiseaux d'abord avec de la nourriture non traitée d'une composition semblable à celle de la nourriture porteuse d'Avitrol mélange de grains constitue habituellement une étape essentielle pour dissuader efficacement les oiseaux au moyen d'Avitrol mélange de grains.. Observer attentivement les habitudes des oiseaux afin de déterminer les sites d'alimentation appropriés et de s'assurer qu'aucune espèce d'oiseau non ciblée risquant d'ingérer du Avitrol melange de grains ne se trouve sur les lieux. Une fois établies les habitudes alimentaires des oiseaux nuisibles, il faut remplacer immédiatement le grain non traité par l'Avitrol mélange de grains. Répéter le traitement à l'Avitrol jusqu'à ce que la population aviaire sur les lieux ait décru à un niveau acceptable.
Le grain traité avec Avitrol mélange de grains est létal pour la plupart des oiseaux qui en consomment assez pour manifester des symptômes qui effrayeront toute la bande. Pour obtenir le taux de mortalité minimum désiré, le mélange de grains Avitrol mélange de grains devrait être mélangé à fond avec 9 parties de grains mélangés non traités et mis à disposition de manière dispersée pour permettre au nombre nécessaire d'oiseaux témoins de se nourrir.
Appliquer 0,50 kilogrammes d'appât mélangé (en utilisant des gants protecteurs) sur des sites choisis dans la zone d'alimentation des oiseaux. Répéter le traitement jusqu'à ce que la population aviaire ait été réduite à un niveau acceptable.. Éliminer comme il se doit les oiseaux morts conformément à la réglementation locale ou provinciale.

Ne pas appliquer de produits contenant de la 4-aminopyridine dans les endroits accessibles aux enfants.

Placer les appâts traités dans les endroits inaccessibles au public.

Dans les endroits ouverts au public, placer les appâts dans des sites surélevés, dans la mesure du possible. Lorsqu'il est impossible de placer les appâts dans des sites surélevés et qu'il est nécessaire de les poser au sol, un préposé à l'application certifié ou quelqu'un sous sa supervision directe doit veiller à ce que les enfants, les animaux et les espèces non ciblées n'entrent pas en contact avec les appâts pendant toute la période d'application. La personne autorisée à manipuler le produit ne doit pas quitter le site avant que tous les oiseaux morts ou mourants et tous les appâts non utilisés soient retirés du site.

Récupérer tous les produits non utilisés à la fin de la journée.

Ramasser tous les oiseaux morts ou mourants après l'application du produit et les éliminer par enfouissement ou par incinération.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un EPI peuvent être autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.

En tout temps, garder les personnes (autres que les manipulateurs autorisés) ainsi que les animaux et le bétail loin des appâts traités et des oiseaux morts ou mourants. Seuls des préposés portant un EPI peuvent être autorisés dans le site de traitement jusqu'à ce que tous les oiseaux morts ou mourants et tous les appâts non utilisés soient retirés.

Ne pas appliquer le produit en présence de bétail ou de volaille, ou dans un endroit où le bétail et la volaille pourraient être exposés.
Ne pas donner de ce produit à manger au bétail et à la volaille. **Ne pas** mélanger avec des grains destinés au bétail ou à la volaille.
Ne pas appliquer le produit sur les cultures en pleine croissance.
Ne pas utiliser les appâts fabriqués à partir de ce produit d'une manière qui pourrait contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
Ne pas employer les appâts traités comme des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

LES ESPÈCES D'OISEAUX PROTÉGÉES OU DÉSIRABLES NE DOIVENT PAS ÊTRE EXPOSÉES À AVITROL MÉLANGE DE GRAINS D'UNE FAÇON REPRÉSENTANT UN DANGER POUR ELLES. POUR TOUTE QUESTION AU SUJET D'UN TEL RISQUE, CONSULTER LES AUTORITÉS FAUNIQUES LOCALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES AVANT D'ENTREPRENDRE LE CONTRÔLE DES OISEAUX AU MOYEN AVITROL MÉLANGE DE GRAINS. IL FAUT SE RENSEIGNER SUR LES LOIS D'INTÉRÊT LOCAL QUI POURRAIENT INTERDIRE L'USAGE DE PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUESPOUR LE CONTRÔLE DES OISEAUX.

PRÉCAUTIONS
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques durant le chargement et l'application du produit, et pendant le ramassage des oiseaux morts et des appâts inutilisés.Porter un masque antipoussières ou un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA/BSHE pourvu d'un filtre à poussière réduisant convenablement l'exposition par inhalation lors du transfert de produits en vrac.

Peut causer des symptômes d'intoxication s'il est avalé ou entre en contact avec la peau. Manipuler avec des gants de protection.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger ou de fumer. Mettre des vêtements propres après manipulation. Ne pas donner de ce produit à manger au bétail ou aux poulets. Ne pas mélanger avec des grains destinés au bétail ou à la consommation humaine. Ne pas contaminer les cours d'eau, les lacs ou les étangs avec ce produit. Ne pas permettre que ce produit soit gardé dans des endroits non protégés une fois les mesures de contrôle réalisées. Ne pas utiliser là où le produit risque de contaminer de la nourriture (grains ou viandes).

PREMIER SOINS :

En cas d'ingestion

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

DANGER ENVIRONNEMENTAUX

Utiliser seulement dans les sites énumérés sur l'étiquette des produits.

Ce produit est toxique pour les oiseaux et les mammifères. Les grains traités exposés représentent un danger pour les oiseaux et les autres espèces sauvages non ciblées.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. **Ne pas** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, milieux humides), ou les habitats estuariens et marins.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

ÉLIMINATION :

Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.